

DEPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



MAIRIE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

69 rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

Arrondissement de Torcy

DÉCISION N° 002025_015

Téléphone : 01 64 42 83 00
Courriel : contact@mairie-gretz.fr

OBJET : **Marché public de travaux pour la réhabilitation du N°43 de la rue de Paris accueil du centre de la protection maternelle et infantile et du relais petite enfance**

Le Maire de la Ville de Gretz-Armainvilliers ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23 ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L 2123-1 et R 2123-1 et R. 2123-4 à R. 2123-6

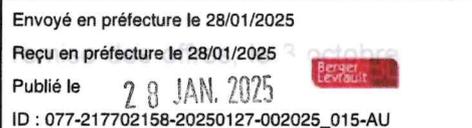
Vu la délibération n° 02020_6 en date du 17 juin 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le lancement d'une consultation sous la forme d'un marché ordinaire pour la réhabilitation du N°43 de la rue de Paris accueil du centre de la protection maternelle et infantile et du relais petite enfance décomposé en 17 lots :

- Lot N°1 : VRD / Espaces verts
- Lot N°2 : Curage / démolition /Gros œuvre / installation de chantier
- Lot N°3 : Isolation Thermique Extérieure
- Lot N°4 : Etanchéité
- Lot N°5 : Menuiserie extérieure
- Lot N°6 : Plâtrerie / faux plafonds
- Lot N°7 : Menuiserie intérieure
- Lot N°8 : Carrelage / faïence
- Lot N°9 : Peinture
- Lot N°10 : Sols souples
- Lot N°11 : Serrurerie
- Lot N°12 : Electricité
- Lot N°13 : Plomberie-chauffage-ventilation
- Lot N°14 : Mobilier
- Lot N°15 : Mobilier Agencement
- Lot N°16 : EPMR
- Lot N°17 : Fresque

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié sur le BOAMP le 28 août 2024 ainsi que sur le profil acheteur

Considérant les quarante et une offres reçues à la date limite de 2024



Considérant qu'à l'ouverture des plis il a été constaté que les lots N°5 menuiseries extérieures, N°14 mobilier et N°17 Fresque étaient infructueux suite à l'absence d'offre.

Considérant que l'analyse des offres a été faite par le Maître d'Œuvre selon les critères de jugement pondérés énoncés dans le dossier de consultation à savoir 50% pour la valeur technique, 40% pour le prix et 10 % pour le délai d'exécution.

Considérant le rapport d'analyse des offres après négociation

Considérant que les candidats ont fourni les certificats et attestations des articles R 2143-6 à R 2143-10 du code de la commande publique

Considérant que suite à la redéfinition du besoin pour le lot N°8 CARRELAGE – FAÏENCE, ce dernier est déclaré sans suite pour motif d'intérêt général

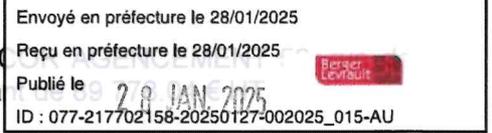
Considérant que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal de la Commune.

DÉCIDE :

Article 1 : D'Attribuer et de signer le marché:

- Pour le lot N°1 VRD / Espaces verts avec la société EIFFAGE Route IDF / Centre Ouest ZAC du bel Air – rue Charles Cordier 77164 FERRIERES EN BRIE pour un montant de 138 864.90 € HT.
- Pour le lot N°2 Curage /démolition /Gros œuvre /installation de chantier avec la société TS Construction 28 rue des Fontenelles 78920 ECQUEVILLY pour un montant de 226 000.00 € HT.
- Pour le lot N°3 Isolation Thermique Extérieure avec la société AZUR 22, rue des saules 91230 MONTGERON pour un montant de 103 640.25 € HT.
- Pour le lot N°4 Etanchéité avec la société LECUYER, 11-13 rue Charles Cordier 77164 FERRIERES EN BRIE pour un montant de 24 333.72 € HT.
- Pour le lot N°6 Plâtrerie avec la société STAFF EN SEINE 61 avenue Raspail 94100 SAINT MAUR DES FOSSES pour un montant de 47 055.67 € HT.
- Pour le lot N°7 Menuiserie intérieure avec la société JD ANKRI Les monts du val d'Oise 8, rue René DUBOS 95410 GROSLAY pour un montant de 20 000.00 € HT.
- Pour le lot N°9 Peinture avec la société BERNIER, 8 rue des terres Fortes 77600 CHANTELOUP EN BRIE pour un montant de 14 000.00 € HT.
- Pour le lot N°10 Sols souples avec la société BERNIER, 8 rue des terres Fortes 77600 CHANTELOUP EN BRIE pour un montant de 17 000.00 € HT.
- Pour le lot N°11 Serrurerie avec la société DESMOINEAUX 5 allée des performances 93160 NOISY LE GRAND pour un montant de 96 921.80 € HT
- Pour le lot N°12 Electricité avec la société TBES SAS, 103 Boulevard Mac Donald 75019 PARIS pour un montant de 94 300.00 € HT
- Pour le lot N°13 Plomberie-chauffage-ventilation avec la société ROUBEYRIE 38 bis rue de Paris 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS pour un montant de 104 729.00 € HT

- Pour le lot N°15 Mobilier Agencement avec la société MOBIDE...
Santerre Zone industrielle du Nord 80080 AMIENS pour un monta
- Pour le lot N°16 EPMR avec la société SAS ERMHES 23 rue Pierre et Marie Curie - BP 20408 –
35504 VITRE pour un montant de 18 807.95 € HT



Article 2 : De notifier le rejet des offres des candidats n'ayant pas été retenus.

Article 3 : La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte et inscrite au registre des délibérations de la Commune de Gretz-Armainvilliers.

Article 4 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et transmise à :

- ➔ Monsieur le Préfet de Seine et Marne
- ➔ Monsieur le Trésorier Principal

Fait à Gretz-Armainvilliers, le 27 janvier 2025

Le Maire,
Jean-Paul GARCIA ROBIN



Envoyé en préfecture le 28/01/2025

Reçu en préfecture le 28/01/2025

Publié le



ID : 077-217702158-20250127-002025_015-AU